



## BULLETIN D'INSCRIPTION

DOSSARD N°



# Dimanche 16 juin 2024

Course «nature» de 12 km

Je soussigné (e) :

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance obligatoire : .. / .. / ..

Adresse : .....

.....

Adresse Mail .....

Catégorie : ..... Sexe : .....

Club : .....

Licence FFA N° : ..... PPS N°..... (Joindre photocopie)

Ou photocopie du certificat médical (que nous conservons) de moins d'un an, mentionnant : absence de contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.

Ou Parcours Prévention Santé se connecter sur le site de la FFA : [pps.athle.fr](https://pps.athle.fr)

Toute personne ayant une autre licence que celle mentionnée précédemment ou sans certificat médical ou sans le PPS ne prendra pas le départ de cette course.

INSCRIPTION COUREUR : 12Km course  12Km randonnée  12Km marche nordique

\*Cocher la case correspondante

- Pré-inscription 12 Km : 12 € avant le 15 juin inclus et 14 € le jour de la course.

Randonnée 12 Km : 10 €

Marche Nordique 12 Km : 10 €

Repas accompagnant 8€

Licencié FFA (Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running, Pass' Running).

(Fournir une photocopie de la licence que les organisateurs conserveront)

Licencié FSCF, FSGT ou UFOLEP faisant apparaître la non contre-indication à la course à pied en compétition.

(Fournir une photocopie de la licence que les organisateurs conserveront)

Non licencié : fournir la copie d'un certificat médical de non contre-indication à la course à pied en compétition de moins d'un an,

ou Parcours Prévention Santé se connecter sur le site de la FFA : [pps.athle.fr](https://pps.athle.fr)

ATTENTION !! Aucun autre document ne sera accepté pour attester de la présentation du certificat médical y compris les licences d'autres fédérations sportives (football, rugby, cyclisme, natation, montagne etc...).

\* Bulletin d'inscription et règlement (à l'ordre de S.C.G.A) à adresser à :  
Mme WEISZER Chantal, 1 rue des Lilas 46300 Gourdon

INFORMATION : course et marches ouvertes aux coureurs licenciés ou non à partir de la catégorie cadet.

Signature et autorisation parentale pour les mineurs.

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile. GROUPAMA

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Remise des dossards de 8h00 à 9h15 -

DEPART du 12Km course et du 12KM randonnée: 9H30 à MILHAC, place de la mairie ARRIVEE : même endroit

PARCOURS : Une boucle de routes et chemins, vallonnée avec dénivelés.

1 RAVITAILLEMENT sur le parcours et à l'arrivée.

Prendre connaissance du règlement et du circuit.